

# Demande de validation du permis de chasser Document à renvoyer

## Campagne de chasse 2011/2012

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la Fédération des Chasseurs à laquelle adhère le demandeur.

Permis de chasser original  duplicata  certificat provisoire  Document étranger équivalent : Pays : .....

Numéro permis : ..... Délivré le : ...../...../..... Par la Préfecture de : .....  ONCFS

Date de naissance : ...../...../..... (JJ/MM/AAAA)

Tél. : ..... Portable : .....

Email : .....

N° identifiant du chasseur

A compléter si ce n'est pas déjà le cas.

En cas de changement, Merci de compléter ci-dessous (en MAJUSCULE SVP)

Nom prénom : .....

Adresse: .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Référence du permis de chasser : permis original  duplicata

Numéro : ..... délivré le : ..... préfecture : .....  ONCFS

## Demande renouvellement du permis de chasser 2011/2012

	Nature de la validation	Validation 2011/2012 proposition		Nouveau choix pour 2011/2012	
Cas 1	Départemental 37 petit et grand gibier	<input type="checkbox"/>	<b>133.98 €</b>	<input type="checkbox"/>	
Cas 2	Départemental 37 petit gibier	<input type="checkbox"/>	<b>113.98 €</b>	<input type="checkbox"/>	
Cas 3	National petit et grand gibier	<input type="checkbox"/>	<b>385.24 €</b>	<input type="checkbox"/>	
Cas 4	National petit gibier	<input type="checkbox"/>	<b>313.24 €</b>	<input type="checkbox"/>	
Cas 5	2 <sup>ème</sup> département * (voir tarifs au dos)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Assurance	Assurance chasse responsabilité civile sans option	<input type="checkbox"/>	<b>19.50 €</b>	<input type="checkbox"/>	
Abonnement	Abonnement revue trimestrielle : « la Chasse en Touraine »	<input type="checkbox"/>	<b>12.00 €</b>	<input type="checkbox"/>	
Autres cas				<input type="checkbox"/>	
	<b>Montant proposé</b>			<b>Montant modifié</b>	

**Règlement chèque bancaire à l'ordre de : « régie chasse 37 »**

Je soussigné,

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser, au verso, ne m'est applicable ;

- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance Français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse.

- demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence, en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans le cadre ci-dessous.

Fait à .....

**Signature OBLIGATOIRE**

Le.....

**Autorisation de chasser accordée par :**  
(pour mineurs et majeurs en tutelle)  
**Père/Mère/Tuteur\* :** .....  
**Juge des tutelles :** .....  
**Le :** □□/□□/□□ **Signature :**  
\*Rayer la mention inutile

**Signature des parents (ou tuteur) obligatoire pour les mineurs**

**DECLARATION**  
des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle  
à la validation du permis de chasser

**La validation du permis de chasser n'est pas accordée :**

- aux mineurs non émancipés âgés de plus de seize ans, à moins que la validation ne soit demandée pour eux par leur père, mère ou tuteur ;
- aux majeurs en tutelle, à moins qu'ils ne soient autorisés à chasser par le juge des tutelles ;
- aux personnes condamnées, privées du droit de port d'armes ;
- aux personnes n'ayant pas exécuté les condamnations prononcées contre elles pour une infraction à la police de la chasse ;
- aux personnes condamnées en état d'interdiction de séjour ;
- aux personnes inscrites au fichier national automatisé nominatif des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes ;
- aux personnes condamnées pour infraction à la police de la chasse, ou pour homicide ou coups et blessures involontaires à l'occasion d'une action de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles, lorsque la condamnation est assortie de la privation du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser ;
- aux personnes ayant formé l'opposition prévue au 5° de l'article L. 422-10 du code de l'environnement ;
- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités suivantes :
  - toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ;
  - toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ;
  - toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ;
  - toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques.

**Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).**

**INFORMATION SUR LE COUT D'UNE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2011/2012**

DETAIL DES MONTANTS		DEPARTEMENTAL		NATIONAL	
		Grand gibier	Petit gibier	Grand gibier	Petit gibier
60.00 €	TIMBRE FEDERAL DE L'INDRE ET LOIRE	60.00 €	60.00 €	95.00 €	95.00 €
20.00 €	TIMBRE GRAND GIBIER DEPARTEMENTAL	20.00 €			
49.98 €	REDEVANCE CYNEGETIQUE DEPT+ TAXE	49.98 €	49.98 €		
218.24 €	REDEVANCE CYNEGETIQUE NATIONALE + TAXE			218.24 €	218.24 €
72.00 €	TIMBRE GRAND GIBIER NATIONAL			72.00 €	
4.00 €	FRAIS DE DOSSIERS (OBLIGATOIRE)	4.00 €	4.00 €	0.00 €*	0.00 €*
<b>TOTAL</b>		<b>133.98 €</b>	<b>113.98 €</b>	<b>385.24 €</b>	<b>313.24 €</b>

\* Pas de frais de dossier pour un permis national pris en Indre et Loire uniquement

**INFORMATION SUR LES TARIFS BI DEPARTEMENTAUX**

**Montant à ajouter pour la validation de l'un de ces départements pris en même temps que l'Indre-et-Loire.**

Département	Cher	Indre	Loir et Cher	Loiret	Maine et Loire	Sarthe	Vienne
N° département	Dépt. N° 18	Dépt. N° 36	Dépt. N° 41	Dépt. N° 45	Dépt. N° 49	Dépt. N° 72	Dépt. N° 86
Petit gibier uniquement	116.98 €	Non connu*	100.98 €	98.37 €	109.00 €	97.98 €	106.98 €
Avec le grand gibier ou timbre espèce	146.98 €	Non connu *	109.98 €	117.37 € (sanglier)	119.00 € (sanglier)	117.98 €	116.98 €

\* Pour connaître le tarif pour l'Indre ou tout autre département, merci de prendre contact par téléphone avec le service de validation (02.47.05.10.85).

**REGIE CHASSE 37**  
9 Impasse Heurteloup – BP1215  
Tél. 02.47.05.10.85 mail : [contact@permisdechasser.fr](mailto:contact@permisdechasser.fr)

*Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h*